



VILLE DE SAINTE-ADÈLE

À toutes les personnes intéressées DÉROGATIONS MINEURES

AVIS public est donné que les membres du conseil municipal, lors de la séance ordinaire qui sera tenue **lundi le 15 août 2016 à 20h** dans la salle du conseil municipal, située au 1386 rue Dumouchel à Sainte-Adèle entendront les personnes ou organismes intéressés relativement aux demandes de dérogations mineures suivantes :

NATURE ET EFFET DES DEMANDES

Lot 5 882 509 (chemin du Mont-Loup-Garou): réduire la largeur minimale à la rue (chemin du Mont-Loup-Garou), du lot 5 882 509 du cadastre du Québec, de 20 mètres à 15,90 mètres et de réduire sa largeur moyenne de 20 mètres à 10,62 mètres, telle que montrée au plan préparé par Peter Rado arpenteur-géomètre sous le numéro 15348 de ses minutes daté du 23 juin 2016 afin de régulariser ses dimensions conformément à l'article 62 du règlement de lotissement 1200-2012-L pour la construction d'une résidence unifamiliale isolée;

268, boulevard de Sainte-Adèle: réduire la marge avant sur la rue Boyer de 8 mètres à 7,55 mètres pour le coin arrière gauche du bâtiment et de réduire la marge avant sur la rue Boyer de 8 mètres à 6,00 mètres pour le coin avant gauche du bâtiment tel que montré au plan projet d'implantation préparé par Richard Barry arpenteur-géomètre, portant le numéro 6737 de ses minutes daté du 26 mai 2016 afin de permettre l'agrandissement du bâtiment industriel existant sis au 268 boulevard de Sainte-Adèle;

240, rue de la Petite Corniche: augmenter le degré de pente de 12% tel que prévu à un maximum de 18% et réduire à 2 mètres la distance prévue de 3 mètres avec pente de 6% à partir de la rue;

3475, rue du Survenant: réduire la marge avant sud-ouest de 8 mètres à 6.08 mètres;

280, rue de la Grande Corniche: réduire la marge latérale totale à 7.50 mètres au lieu de 10 mètres.

718-720, Vallée-du-Golf : permettre un empiètement de 2,50 mètres à l'intérieur de la rive de 10 mètres de la rivière aux Mulets pour la terrasse au sol (sur remblai) localisé dans la cour arrière tel que montré au plan de localisation préparé par Robert Lessard arpenteur-géomètre portant le numéro 8569 de ses minutes et datés du 21 octobre 2015;

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Les documents qui y sont mentionnés peuvent être consultés au Service du greffe pendant les heures régulières de bureau au 1381, boulevard de Sainte-Adèle.

DONNÉ À SAINTE-ADÈLE, ce 27 juillet 2016

Le greffier et directeur des Services juridiques,

(s) Simon Filiatreault

Me Simon Filiatreault